

Le Président,

- VU le code général de la fonction publique (liv. III, tit. II, chap.V) ;
 VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
 VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
 VU le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
 VU le décret n° 2011-793 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu au III de l'article 17 du décret n° 2011-605 susmentionné ;
 VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
 VU l'arrêté n° 2024/G-85 du 8 août 2024 modifié portant ouverture de l'examen professionnel d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade ;
 VU le procès-verbal du jury d'admission réuni en date du 2 avril 2025 ;

ARRÊTE

Art. 1 : La liste des candidats admis à l'issue de la session 2025 de l'examen professionnel d'accès à l'emploi d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade, est arrêtée comme suit :

ANCIAN	Loïc
BLENERT	Stéphane
DE CHARLES	Maryline
DERAT	Gaëlle
GAUX	Isabelle
GENTELET	Sébastien

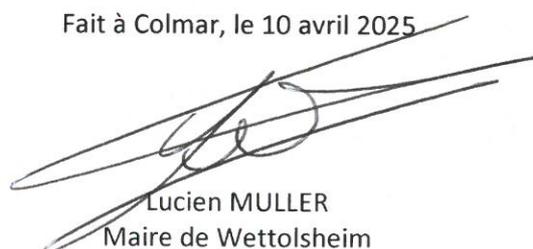
GITTA	Mathieu
GOIN	Jean-Yves
GOUSSARD	Jennifer
HALLYNCK	Sylvie
MAMERI	Dimitri
MIOT	Jérémy

MIREY	Christophe
MOREAU	Bérengère
SEKAKMIA	Prudence
TEMPESTA	Andréa
TOURNIER	Caroline

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis aux Présidents des Centres de gestion des régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 10 avril 2025



Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2025g28

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-10T17-06-21.00 (MI260446291)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20250410-2025g28-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Arrêté n. 2025/G-28 établissant la liste des candidats admis à l'examen professionnel d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1ère classe (AVG) - session 2025

Date de décision : 10/04/2025



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [ar_2025G28_ex_etaps1cl_Pref.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 10/04/25 à 17:06

Date 10/04/25 à 17:06

Date 10/04/25 à 17:12

Par MARCHESE Anna Maria

Par MARCHESE Anna Maria